

## **Edition 2020 de l'Appli « Qualité rivière »**

### **Les plus belles rivières de France à portée de smartphones !**



**Communiqué de presse – 16 juillet 2020**

Cet été, vous partez en vacances en France ? L'appli mobile « qualité rivière » est faite pour vous.

Lancée en 2013 par les agences de l'eau, actualisée chaque année, elle permet d'informer sur l'état écologique des cours d'eau et les poissons qui vivent dans les rivières ainsi que d'accéder en temps réel aux données sur la qualité bactériologique des eaux de baignade issues du ministère de la Santé.

Une réponse complète aux attentes des vacanciers, comme des pêcheurs ou des kayakistes, qui fait de cette appli une source de données précieuse notamment en période estivale. A télécharger sur smartphones.

- **Se baigner en toute sécurité**



En famille ou entre amis, lors d'une journée au bord de l'eau ou d'une descente en kayak, l'application gratuite permet de se rafraîchir en toute sérénité.

Pour chaque site de baignade, vous disposez désormais de données sur la qualité bactériologique des eaux.

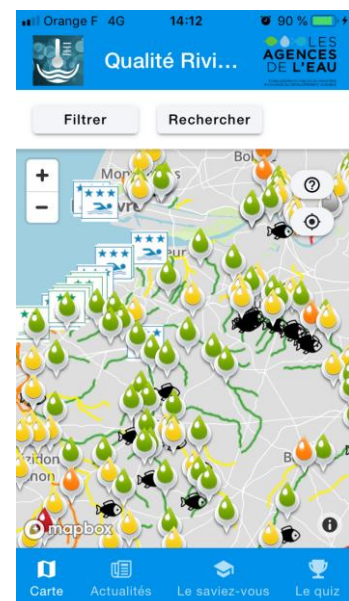
Ces données, issues du ministère de la Santé, sont actualisées régulièrement et disponibles en temps réel.

Les lieux de baignade sont classés selon un pictogramme et un code couleur indiquant la qualité sanitaire des eaux surveillées pour se baigner sans risque pour la santé. De qualité excellente en bleu, de bonne qualité en vert, de qualité suffisante en jaune et insuffisante en rouge. Par exemple, actuellement, les sites de baignade du Pont d'Anduze dans le Gard ou l'étang de Malague en Maine-et-Loire sont indiqués de qualité « excellente », tout comme la Plage de Montmeyan dans le Var ou le lac de Devesset en Ardèche.

- **Une application mobile simple d'utilisation et ludique**

L'application « Qualité rivière » permet de repérer facilement l'état écologique des cours d'eau ainsi que les espèces de poissons vivant dans nos rivières.

Depuis le bord de l'eau ou en embarcation, vacanciers, pêcheurs, kayakistes et randonneurs peuvent accéder via smartphones et tablettes aux données de la rivière la plus proche ou d'une rivière de leur choix en tapant un code postal ou le nom de la commune. Grâce à un code couleur défini, une carte interactive permet de savoir si le cours d'eau sélectionné est en « très bon état » (bleu), « bon état » (vert) ou encore en « mauvais état » (rouge). Le picto « poissons » vous apprend également par exemple que la truite circule dans la Drôme, l'Apron dans la Durance, l'Anguille dans la Marne ou le Chabot dans la Saône.



L'application « Qualité rivière » est disponible gratuitement sur iPhone, iPad et sous Android.

L'application s'adresse à **tous les publics** et propose des **jeux et quiz** pour tester ses connaissances sur l'eau, ou encore connaître les comportements à éviter. La qualité des cours d'eau peut aussi être comparée sur 3 ans permettant ainsi de **voir les efforts accomplis par les acteurs des territoires** pour restaurer les rivières et éliminer les pollutions.

- **16,5 millions de données accessibles au grand public**

La connaissance et la collecte de données sur l'état des milieux aquatiques font partie des missions fondamentales des agences de l'eau. Elles pilotent un réseau de 5000 stations de surveillance de tous les milieux aquatiques (rivières, eaux souterraines, lacs, estuaires...). Elles coordonnent et rassemblent les données d'organismes partenaires tels que la DREAL et l'Office français de la biodiversité pour les poissons. Chaque année, elles collectent ainsi plus de 16,5 millions de données sur l'état des milieux aquatiques qui sont disponibles sur le portail d'informations sur l'eau [www.eaufrance.fr](http://www.eaufrance.fr)

**A propos des agences de l'eau** – Les agences de l'eau sont des établissements publics du ministère de la transition écologique et solidaire. Leur mission est de financer les ouvrages et actions qui contribuent à atteindre le bon état des eaux, à préserver les ressources en eau et la biodiversité et à lutter contre les pollutions, en respectant le développement des activités économiques. Pour ce faire, elles perçoivent des redevances auprès de l'ensemble des usagers. Celles-ci sont redistribuées sous forme de subventions aux collectivités locales, aux industriels, aux agriculteurs, aux artisans ou aux associations qui entreprennent des actions de préservation et de restauration du milieu naturel.

#### CONTACTS PRESSE

**Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse** • Valérie Santini • 06 33 03 76 24 •

[valerie.santini@eaurmc.fr](mailto:valerie.santini@eaurmc.fr)

**Agence de l'eau Seine-Normandie** • Marie-Anne Petit • 06.61.58.91.74

[Petit.Marie-Anne@aesn.fr](mailto:Petit.Marie-Anne@aesn.fr)

**Agence Plus2sens** • Laurence Nicolas • 06 64 50 59 50 • [laurence@plus2sens.com](mailto:laurence@plus2sens.com)

Stéphanie Bonnamour • 06 60 58 45 45 • [stephanie@plus2sens.com](mailto:stephanie@plus2sens.com)